



NATIONAL



## Les voix des nouvelles ruralités

Née en octobre 2015, l'Association Nationale Nouvelles Ruralités réunit des élus et des acteurs de la société civile engagés pour le développement rural. Laboratoire d'idées, elle porte des propositions concrètes et des solutions nouvelles au profit d'une ruralité créative, innovante et accueillante.

[Lire la suite >](#)

## Altérités : promouvoir l'agro-écologie et l'alimentation durable

Lauréat de l'appel à propositions Mobilisation collective pour le développement rural (MCDR), le projet Altérités réunit un réseau d'acteurs nationaux et territoriaux qui s'engagent pour relever les défis de l'agro-écologie et d'une gouvernance alimentaire durable dans les territoires ruraux.

[Lire la suite >](#)

MCDR





Tout d'abord, au moment décisif des choix d'orientation scolaire et professionnelle, elles sont plus souvent orientées que les garçons en direction des formations des services (83 % de filles) et de la transformation (58 % de filles).

Ensuite, quand elles se lancent dans les formations de la production, elles font régulièrement l'objet de suspicions, de doutes quant à leur capacité à exercer le métier d'agricultrice. Lors des épreuves sélectives pour l'entrée en formation, on leur pose par exemple des questions différentes de celles posées aux garçons : capacité à conjuguer vie privée et vie professionnelle, pénibilité du travail, etc.

Dans l'accès aux stages, un double effort leur est demandé : pour décrocher un contrat de stage, les jeunes filles doivent envoyer quatre fois plus de candidatures que les garçons. Et pendant ces expériences, leurs compétences sont souvent remises en cause pour les éloigner des activités valorisées (activités culturelles, taille des vignes, machinisme, etc.). Ces situations débouchent sur un découpage des apprentissages et des territoires féminins et masculins. On constate d'ailleurs une persistance des ségrégations sexuées au sein des formations de la production : d'une part, au niveau de l'accès aux cursus supérieurs courts (46 % de filles), et au niveau de la surreprésentation des filles dans un nombre limité de spécialités : conduite et gestion de l'entreprise hippique (de 85,8 % à 87,2 % de filles), conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin (68,8 % à 70,9 %), productions animales (66 % à 70,6 %). Les garçons sont majoritaires dans les autres filières : analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole ; agronomie productions végétales ; viticulture œnologie ; système à dominance cultures, etc. (Statea, 2016).

## **Le fait que le Sénat se soit saisi de cette problématique est annonciateur d'une dynamique positive en la matière. Qu'attendez-vous des pouvoirs publics ?**

Le colloque du 22 février, au Sénat, a permis de mettre en lumière les problématiques liées aux inégalités hommes-femmes en agriculture, et de façon très concrète grâce aux témoignages des agricultrices présentes.

Suite à mes interventions, je suis en train de rédiger un rapport sur la situation des agricultrices que je vais adresser à la Présidente de la Délégation aux Droits des femmes du Sénat, Madame Chantal Jouanno. Ce rapport contiendra des pistes de recommandation sur :

- la question des statuts
- la formation initiale et continue dans le domaine de la production
- l'accompagnement global des femmes dans l'accès à la profession agricole
- le traitement des inégalités dans l'accès aux aides à l'installation et autres subventions
- le déverrouillage de l'accès au foncier et aux dispositifs de financement
- l'engagement professionnel et syndical
- le soutien aux réseaux et associations d'agricultrices et aux démarches d'innovation
- le registre familial
- et plus largement les objectifs en matière d'égalité hommes-femmes en agriculture au niveau pragmatique





## EUROPE



## La place de l'innovation dans LEADER

Deux événements récents, à savoir la quatrième réunion du [sous-groupe LEADER](#) (21 février) et un atelier sur [l'innovation LEADER](#) (22 février), ont souligné l'importance des échanges et du réseautage visant à soutenir une mise en œuvre plus efficace et innovante de LEADER/CLLD.

L'atelier a examiné différents moyens permettant de renforcer et de développer l'innovation rurale à la fois grâce à des stratégies de développement local et à un large éventail d'initiatives telles que les [groupes opérationnels du PEI-AGRI](#) et les systèmes d'information et de connaissances agricoles ([AKIS](#)).

Le sous-groupe a souligné son rôle ainsi que celui des réseaux ruraux dans leur soutien aux acteurs locaux qui doivent fournir des résultats améliorés sur le terrain en s'appuyant sur les messages d'événements tels que [Cork 2.0](#), [LEADER/CLLD 2020+](#) et [Atteindre des résultats à travers le CLLD](#).



La 4<sup>e</sup> réunion du sous-groupe LEADER, à Bruxelles, le 21 février dernier  
(Photo : Leader France)

Source : Newsletter ENRD - février 2017





